

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Intégrité et transparence du marché de gros de l'énergie Modification 2023/0076(COD) Sujet 2 Marché intérieur, marché unique 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.10 Surveillance financière 2.60 Concurrence 2.60.01 Restrictions aux échanges, ententes, positions dominantes 3.60.03 Gaz, électricité, gaz naturel, biogaz 3.60.15 Coopération et accords en matière d'énergie 8.40.08 Agences et organes de l'Union	

Informations complémentaires	
Parlements nationaux	IPEX
Commission européenne	EUR-Lex